

Dernière mise à jour le 04 mars 2022

# Âge de départ à la retraite : les observations du COR

Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) s'est réuni en ce début d'année 2022 pour partager une série d'analyses sur l'âge de départ à la retraite. Notre actualité vous résume celles-ci...

## Sommaire

- 4 personnes sur 5 favorables au maintien du régime actuel
- Des écarts importants entre pays mais qui tendent à se niveler
- Durée moyenne des durées des retraites
- La réforme des retraites de 2010
- Une réforme qui allonge la durée du chômage
- Effet d'un relèvement de 62 à 64 ans
- L'avis des actifs et des retraités
- L'âge idéal pour partir à la retraite
- Plus acceptable de continuer à travailler
- Références

## 4 personnes sur 5 favorables au maintien du régime actuel

Selon les résultats récents du baromètre d'opinion de la DREES :

- Près de **4 personnes sur 5** sont favorables au maintien (voire à l'abaissement) de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans

## Des écarts importants entre pays mais qui tendent à se niveler

Dans beaucoup de pays (en Europe, aux États-Unis, au Canada, au Japon...), le départ à la retraite se situe entre 60 et 67 ans.

Si, en France, l'âge inconditionnel d'ouverture des droits à la retraite est fixé à 62 ans (l'un des plus bas), il devrait progressivement se rapprocher du standard moyen des autres pays étudiés sous l'effet notamment des 2 facteurs suivants :

1. L'entrée de plus en plus tardive dans la vie active ;
2. La baisse progressive du niveau de vie des retraités, ce qui incite les actifs à retarder leur départ à la retraite.

## Durée moyenne des durées des retraites

- Le COR observe que, de la même façon, la durée moyenne de retraite, qui est actuellement parmi la plus élevée en France (23,5 ans pour les hommes et 27,1 ans pour les femmes) ;
- Devrait avoir progressé à l'horizon 2070 dans l'ensemble des pays étudiés compte tenu de la hausse de l'espérance de vie.

## La réforme des retraites de 2010

### Une réforme qui allonge la durée du chômage

La réforme de 2010 sur les retraites avait déjà repoussé l'âge de départ à la retraite.

Si elle a permis d'observer :

- Un effet d'allongement de la durée en emploi pour les seniors

Elle a également produit :

- Un allongement de la durée au chômage, notamment pour certaines personnes présentant des incapacités

après 50 ans.

### Effet d'un relèvement de 62 à 64 ans

Selon une note du 3 janvier 2022 adressée au COR :

Le relèvement de 62 à 64 ans de l'âge d'ouverture des droits à la retraite :

- Aurait induit en 2019 une **augmentation des dépenses** en prestations sociales (hors retraite et assurance chômage) de 3,6 milliards d'euros (0,14 point de PIB) portant en particulier sur les pensions d'invalidité, les minima sociaux et les indemnités journalières de Sécurité sociale ;
- Ayant pour effet de **relativiser** ainsi le gain de 0,6 point du PIB lié à un recul de 2 ans de l'âge de départ et à une baisse des dépenses du système de retraite.

### L'avis des actifs et des retraités

Interrogés notamment sur les solutions pour préserver le système de retraite par répartition actuel, les actifs et les retraités ont des avis partagés avec une préférence soit pour :

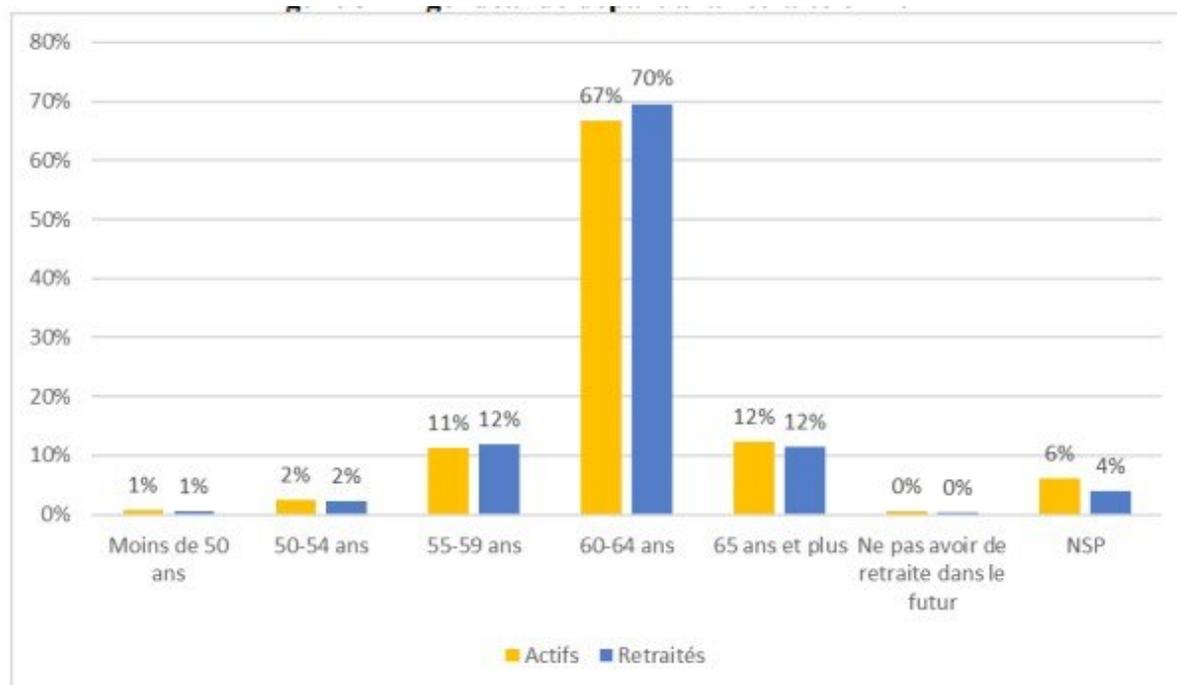
1. Un allongement de la durée de cotisation (25%) ;
2. Une augmentation des cotisations pour les salariés (24%) ;
3. Un recul de l'âge de la retraite ou une autre réforme (22%).

Dans le même temps, pour près de 4 personnes sur cinq il faudrait conserver l'âge actuel (62 ans) de départ à la retraite, voire l'abaisser.

### L'âge idéal pour partir à la retraite

Au sein du document de travail du COR, du 27 janvier 2022, à la question « **quel est l'âge idéal pour partir à la retraite en 2021 ?** », les résultats suivants sont obtenus :

- 67% des actifs répondent « **entre 60 et 64 ans** » (le pourcentage est de 70% pour les retraités) ;
- 11% des actifs répondent « **entre 55 et 59 ans** » (pourcentage qui passe à 12% pour les retraités) ;
- 1% des actifs ou des retraités souhaiteraient idéalement partir à la retraite en 2021, « **à moins de 50 ans** » ;
- Et enfin 2% des actifs ou des retraités optent pour un départ « **entre 50 et 54 ans** » en 2021.



Source : Baromètre d'opinion de la DREES 2021

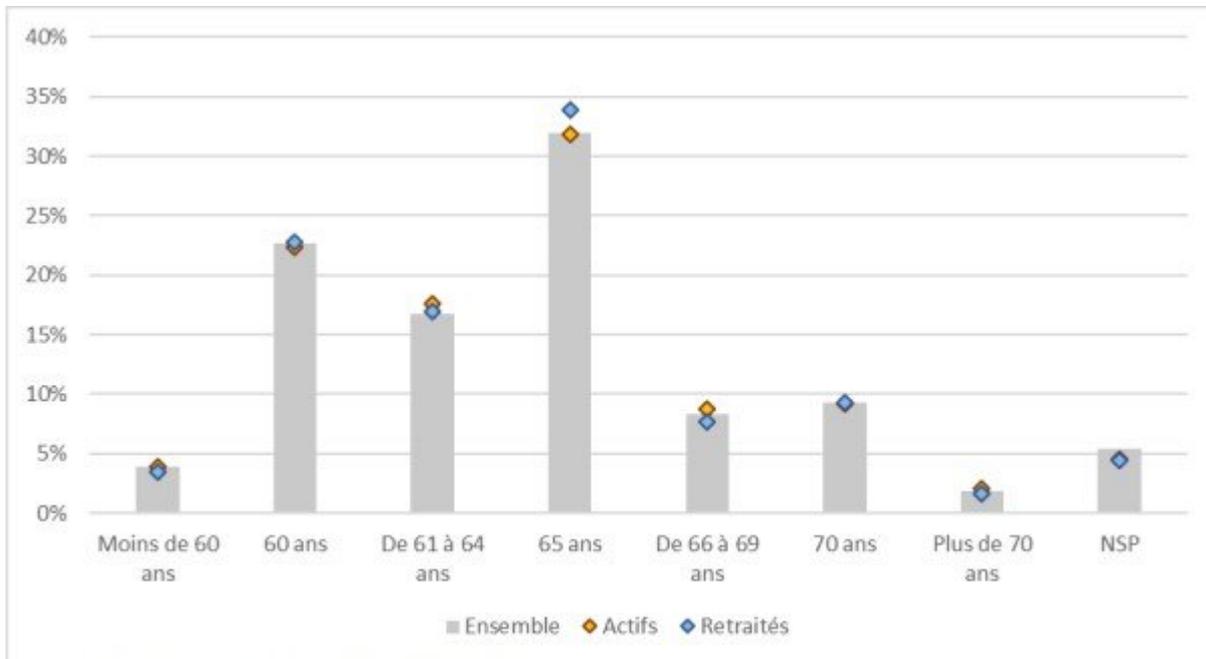
Note : Réponses à la question : « Dans l'idéal, à quel âge souhaiteriez-vous ou auriez-vous aimé prendre votre retraite ? »

## Plus acceptable de continuer à travailler

Dans le même document de travail du COR, du 27 janvier

2022, à la question « À partir de quel âge estimez-vous qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens ? », les réponses sont les suivantes :

- Plus de 30% déclarent un âge de 65 ans ;
- 10% annoncent un âge de 70 ans.



Source : Baromètre d'opinion de la DREES 2021

Note : Réponses à la question : « À partir de quel âge estimez-vous qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens ? »

## Références

Publication site vie-publique.fr, du 2 février 2022